

# Promotion de la santé des 60+

Présentation de la stratégie cantonale

Lancement de la plateforme cantonale

3 novembre 2015

Cédric Dessimoz, médecin cantonal adjoint



# Cadre cantonal

- ▲ Programme cadre pour la promotion de la santé 2011-2014
  - La santé des plus de 65 ans fait partie des priorités de ce programme
- ▲ Programme cadre pour la promotion de la santé 2015-2018 :
  - Axe d'intervention «Qualité de vie des personnes de 60 ans et plus» : développer un programme cantonal et une mise en réseau des prestations de promotion de la santé auprès des 60 ans et plus.



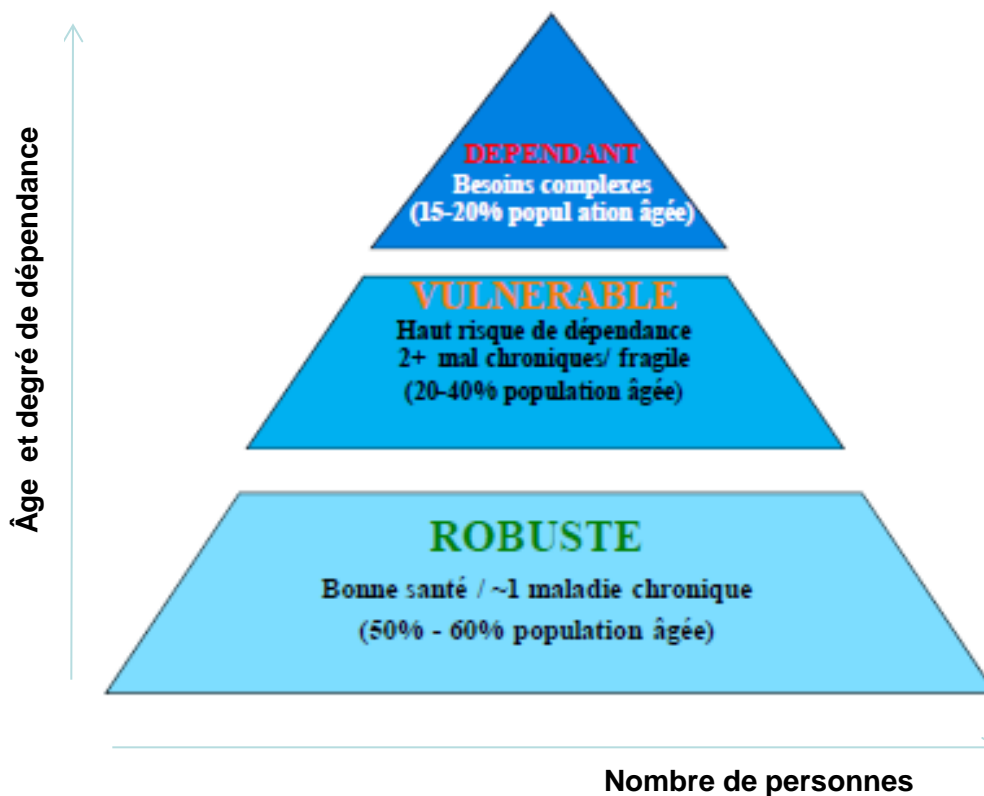
# Cadre cantonal

- ▲ 2013: Etat des lieux sur la situation de la promotion de la santé en Valais auprès des personnes âgées
- ▲ 2014: Rapport « Promotion de la santé des 60+ : orientation stratégique pour le Canton du Valais »

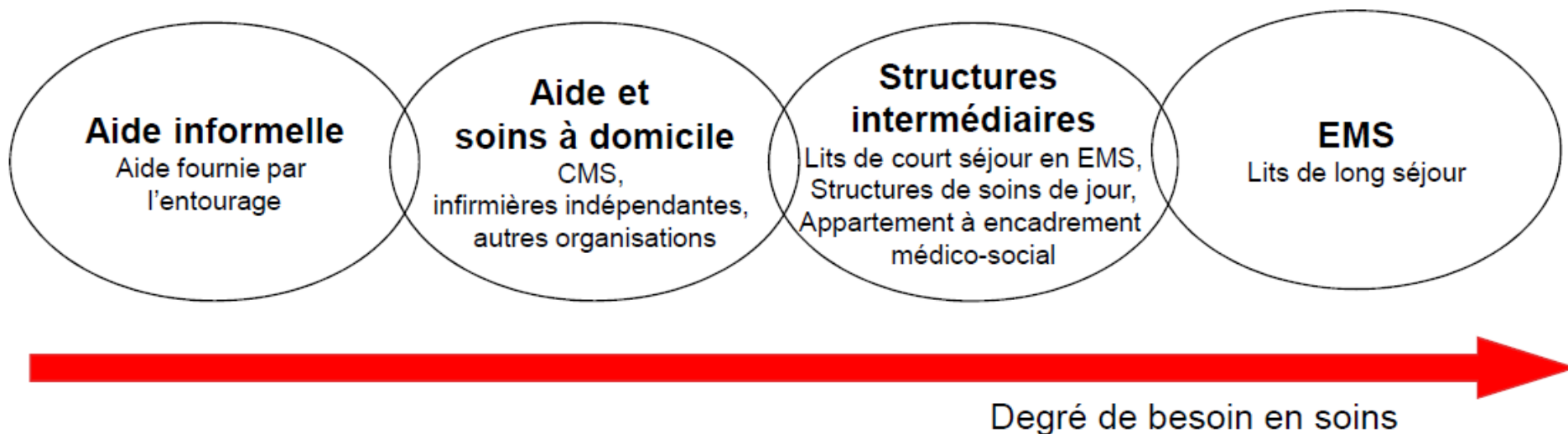


# Groupes cibles

- ▲ Dès l'âge de 60 ans, avant l'entrée en retraite



# Groupes cible



# Objectifs du programme

- ▲ Vieillir en bonne santé et maintenir la qualité de vie future, favoriser l'autonomie et l'indépendance des 60+
- ▲ Maintenir le lien social et favoriser l'intégration dans la vie sociale des 60+
- ▲ Soutenir et développer des mesures de promotion de la santé équitable et accessible sur tout le territoire cantonal
- ▲ Prévenir la maltraitance envers les aînés et favoriser les bonnes pratiques
- ▲ Coordonner et mettre en réseau les acteurs

# Domaines d'actions prioritaires

## ▲ Informer / orienter / former

- Médias (émissions TV, journaux)
- Site internet pour regrouper les offres, liens vers les divers acteurs
- Favoriser la préparation à la retraite
- Former les professionnels pour répondre aux besoins de la population cible

## ▲ Bouger / manger / prévenir les chutes

- Promouvoir la mobilité: informer sur les bénéfices de l'exercice physique, créer un inventaires des offres et les promouvoir davantage avec les partenaires
- Promouvoir une alimentation saine et équilibrée
- Prévention des chutes : identifier les causes/raisons des chutes et agir de façon ciblée pour les diminuer



# Domaines d'actions prioritaires

- ▲ Prévenir la maltraitance – favoriser la bientraitance
  - Améliorer les connaissances liées à ce phénomène et hausser le niveau de vigilance
  - Repérer le plus précocement possible les signes de maltraitance
- ▲ Maintenir le lien social
  - Renforcer la promotion de la santé des 60+ dans le label commune en santé
  - Développer l'approche du « voisinage social »
  - Procédure de dépistage précoce: mise en place d'une structure de détection, contacter les personnes vulnérables
- ▲ Prévenir les addictions chez les personnes 60+
  - Développement du partenariat avec Addiction Valais
  - Systématiser les entretiens de polymédication



# Mise en oeuvre

- ▲ Sur recommandation de la Commission cantonale de promotion de la santé, Promotion Santé Valais (PSV) met sur pied une plateforme de promotion de la santé pour les 60+
- ▲ Une convention de collaboration relative à l'instauration de cette plateforme a été signée entre le Département de la Santé et PSV fin 2014.
- ▲ Une coordinatrice, Mme Cathy Berthouzoz, a débuté son activité le 1<sup>er</sup> octobre 2015 à 40%



# Objectifs de la plateforme 60+

- ▲ Elaboration et pilotage du programme cantonal de promotion de la santé 60+ afin de garantir des prestations de base sur l'ensemble du territoire cantonal
- ▲ Coordination et suivi du programme et des projets de promotion de la santé des personnes de 60 ans et plus, ceci en étroite collaboration avec tous les partenaires concernés, publics ou privés, tels que Pro Senectute et les centres médico-sociaux
- ▲ Mise en place du réseau des acteurs cantonaux
- ▲ Renforcement des synergies entre les acteurs du domaine



# Objectifs de la plateforme 60+

- ▲ Incitation des acteurs et des communes à la mise en place de mesures du programme
- ▲ Soutien à la mise en œuvre des projets concernant les mesures du programme cantonal
- ▲ Information à la population par le biais des médias
- ▲ Mise sur pied d'une évaluation du programme
- ▲ Répondre aux demandes des différents partenaires et être un organe consultatif pour le Comité de gestion du fonds cantonal et pour la Commission cantonale de promotion de la santé



# Niveau suisse

- ▲ Promotion Santé Suisse est partenaire du projet «Via – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées» depuis 2011.
- ▲ PSS souhaite mettre en place des plans d'actions cantonaux (PAC) pour les personnes âgées, selon le modèle Alimentation et activités physiques.
- ▲ Financement paritaire Canton / PSS
- ▲ Novembre 2015, le Conseil de Fondation de PSS décidera sur le concept global du PAC promotion de la santé des personnes âgées.
- ▲ Mars à Septembre 2016: les premiers cantons élaborent leurs concepts pour un PAC.



# QUESTIONS ?

## MERCI DE VOTRE ATTENTION

Service de la santé publique  
Office du médecin cantonal  
Cédric Dessimoz, médecin cantonal adjoint  
027 606 49 00  
[cedric.dessimoz@admin.vs.ch](mailto:cedric.dessimoz@admin.vs.ch)

